

n'entraîneront pas de dépenses additionnelles car elles seront financées à même les ressources rendues disponibles par la réduction du personnel canadien et du personnel engagé sur place dans d'autres ambassades et bureaux dans plusieurs pays.

- 30 -

Notices biographiques en annexe.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874